

Convenez que je suis presque aussi persécuteur que cet étique abbé de Sa'nt-Firmin (1) dont nous parlions l'autre jour, et qui parvenait toujours à faire faire aux autres ce qu'il voulait, parce qu'il y mettait cette persévérance obstinée qui triomphe de tous les obstacles. Si je savais ce que. . . . je le mettrai à vos trousses. Que de choses j'aurais essayé par son moyen, visite à M<sup>me</sup> de Beauharnais, à M<sup>le</sup> Lallié, à M. de Fontanes, à M. Vasselier, et puis le voyage à Béziers, sur lequel vous me grondez sérieusement de revenir. Et pour le coup, vous le feriez pour éviter l'abbé persécuteur. Il faut que je m'occupe de le déterrer, cela ne doit pas être bien difficile.

Il paraît en effet que la famille proscrip'te a fait peu de sensation à Lyon, puisque vous n'êtes pas sûr seulement de l'heure de son passage. Au reste, c'est un bien, car plus d'attention de la part du peuple aurait pu tourner contre ces illustres voyageurs, dont un seul mérite la haine publique. On m'a éci'it de Marseille qu'ils y faisaient aussi fort peu de sensation. Nous verrons ce que deviendra leur affaire, mais je serais bien trompé, si le triomphe de Marat n'annonce pas celui de l'un d'eux, car il me semble que c'est la même faction. Dieu seul au reste sait comment ceci tournera. Il faut s'abandonner au cours des événements, se tenir calme et tranquille et se recommander à sa miséricorde.

J'avais cru que c'était M. Chalier qui était maire de Lyon. Il se trouve que c'est M. Bertrand, son associé. Vous ne me dites mot de ce tribunal érigé à Lyon par le peuple, et dont je n'ai appris l'existence que par l'exposition que la Convention vient d'en faire. Vous ne me parlez point de la guillotine en permanence et de plus de quinze cents personnes arrêtées. J'ai su tout cela par les gazettes qui n'entrent pas dans d'autres détails. Vous parlez seulement de l'arrestation de quelques personnes et de la tranquillité de la ville. En cela, les journaux de Paris ont fait plus qu'exagérer, ils auraient menti. Cependant, le décret atteste

(1) L'abbé Cordier de Saint-Firmin, directeur du musée de Paris, fondé en 1780,